

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

**Vendredi 28 juin 2024 à 19h30,
au grand auditoire de l'école de CHANGINS**

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences à l'entrée, au moyen de la carte de membre jointe
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 23.06.2023
3. Transition énergétique du parc immobilier par IMPACT LIVING :
 - a) Présentation Rolle en cours
 - b) Présentation Projet Gland 3
4. Communications de l'Administration, rapport annuel du comité
5. Organes de révision et de contrôle
 - a) Organe de révision
 - Mandat à la fiduciaire Saugy à reconduire
 - b) Organe de contrôle (commission de gestion)
 - Démissions/Elections
6. Rapports des Organes de révision et de contrôle
7. Présentation des comptes de l'exercice 2023
8. Présentation du budget pour l'exercice 2024
9. Acceptation et votes de décharge :
 - a) Rapport de l'Organe de révision et de l'Organe de contrôle
 - b) Comptes, exercice 2023
 - c) Budget, exercice 2024
10. Propositions individuelles

*Nous rappelons que toute proposition individuelle d'intérêt général est à faire par écrit au bureau de la coopérative, au plus tard 60 jours avant l'Assemblée générale.
(A cet effet, la date de la présente assemblée a été communiquée à chacun en novembre 2023 lors de l'envoi du PV de l'AG du 23.06.2023).*
11. Divers

Les participants à l'assemblée générale voudront bien se munir de la carte de membre ci-jointe. Le sociétaire qui se ferait représenter (statuts art. 25 alinéa 1) remettra cette carte dûment signée à son mandataire. Rappel : 1 membre ne peut pas représenter plus de 2 voix (statuts art. 25 alinéa 2). Veuillez ne pas choisir les membres du comité pour vous représenter svp !

Nota : conformément aux articles 856 du CO et 24.4 des statuts, les comptes, le budget et le rapport de l'organe de contrôle sont déposés au siège de la société et sur le site internet schlechene.ch. Sur demande, chaque membre recevra gratuitement une copie du compte d'exploitation, du bilan et du budget.